



PREAMBULE :

La situation exceptionnelle que nous vivons tous en ce moment dû à l'épidémie de Covid 19, nous oblige à penser et organiser différemment les accueils à destination de la jeunesse dont nous étions habitués auparavant.

Les jeunes que nous accueillons ont perdu leurs repères habituels et sont en plein questionnement sur leur avenir personnel mais aussi sur celui du monde de demain.

Notre rôle est essentiel dans l'accompagnement de cette jeunesse. Une des valeurs que nous défendons est la coéducation, c'est pourquoi ne pas stopper nos activités lors de la 2nd phase de confinement paraissait essentiel au même titre que le collège et les lycées. Nous avons jusqu'à ce jour assuré des temps d'animation numériques, via différents média et redémarrons progressivement l'accueil physique sur site.

Nous veillerons à prendre en compte l'avis de tous (jeunes, familles, collectivité, établissements scolaires).

Le fonctionnement du Point Accueil Jeunes (PAJ) de Fontenilles sera organisé en prenant en compte :

- Le protocole des ACM diffusé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.
- Le protocole de déconfinement de LE&C Grand Sud
- Le guide pour la réouverture des collèges et des lycées édités par l'éducation nationale.

Le document présenté ici, fait acte de proposition d'organisation (en lien avec le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs). Il s'agit de faire des propositions à caractère éducatif tout en respectant les mesures sanitaires très strictes qui sont essentielles afin de préserver la santé de tous.

Les objectifs visés dans la réalisation de ce document sont de :

- Respecter le protocole sanitaire au sein des lieux fréquentés par les jeunes et leurs familles.
- Permettre aux jeunes d'évoluer le plus sereinement possible.
- Assurer la sécurité des salariés ;
- Tisser ou re-tisser des liens avec la jeunesse locale
- Aller vers, favoriser l'expression des jeunes et être à l'écoute des jeunes
- Prévenir les situations de fragilités ou de conduites à risques

LES AXES D'INTERVENTIONS :

Au regard de la situation actuelle et afin d'atteindre les objectifs cités nous proposons différents axes d'interventions :

1. Le développement d'un travail hors les murs :

Objectifs :

- Engager un travail de médiation sur l'Espace Public dans les lieux de regroupement des jeunes Fontenillois.
- Renouer le lien avec les publics, en développant d'avantage celui avec les 16-25 ans.
- Communication, sensibilisation et éducation aux règles de distanciation, dans une logique de responsabilisation.
- Etre à l'écoute, recueillir la parole, les besoins.
- Proposer des animations extériorisées sur les installations communales.
- Susciter la participation citoyenne des jeunes.

Déroulement :

- Maraudes dans la commune.
- Ecoute, recueil de la parole, échanges.
- Arrêt dans les infrastructures publiques (skate park, city-stades, terrains de sport, ...).
- Prévention, sensibilisation distanciation.
- Prévention des risques : identification situation puis orientation en fonction des besoins.
- Accompagnement de projets.

Proposition de fonctionnement	Travail hors les murs
Vendredi	16h – 19h

Mesures sanitaires nécessaires	Travail hors les murs
Port du masque	Oui – LE&C GS
Gel hydro alcoolique	Oui – LE&C GS

2. Le maintien et le développement des actions autour de la communication et de la médiation numérique :

Objectifs :

- Maintenir la communication numérique avec les jeunes et les familles.
- Poursuivre les actions de prévention / sensibilisation autour des risques du numérique.
- Maintenir la fréquence et le temps de présence les réseaux (Promeneur du NET, Facebook, Snapchat, Intagram, Discord...)
- Proposer des animations virtuelles.
- Instaurer un système d'inscription dématérialisé aux adhérents du PAJ

Développer une relation éducative via les réseaux sociaux permet de garder ou tisser le lien avec de nombreux jeunes.

En tant que promeneur du net, Eléonore a maintenu le lien avec les jeunes et les familles durant le 2nd confinement.

Nous avons développé notre présence sur les réseaux sociaux durant cette période et continuerons à maintenir le lien avec le public via ces différents médias en plus des accueils physiques proposés.

Proposition de fonctionnement	Accueil numérique
Du mardi au samedi	En fonction des éléments à communiquer : Facebook, Snapchat, Intagram, Discord
Les mercredis et samedis	14h – 18h : Animation virtuel en parallèle des animations sur site, et en fonction des besoins.
Vendredi	14h – 17h : PDN

Mesures sanitaires nécessaires	Accueil numérique
Nettoyage support informatique	Oui – LE&C GS
Gel hydro alcoolique	Oui – LE&C GS

3. L'accueil des jeunes au PAJ sur des modalités adaptées :

Objectifs :

- Ecouter, sensibiliser puis responsabiliser les jeunes quand à ces règles de distanciation.
- Se réappropriier les locaux, faciliter la cohabitation des différents publics.
- Associer les jeunes à l'ensemble des réflexions menées.
- Développer la pédagogie d'accompagnement au projet (collectif ou individuel).
- Prévoir des animations respectueuses des règles de distanciation sociale.
- Permettant une reprise progressive de l'activité, par la mise en place d'une programmation les mercredis et samedis, puis les mardis, jeudis et vendredis avant les vacances de Février.

Activités possibles au PAJ :

En autonomie :

- Baby-Foot (par 2), protocole de désinfection.
- Billard (par 2), protocole de désinfection.
- Console (par 2), protocole de désinfection.
- Jeu de société : protocole d'utilisation

Ateliers collectifs :

- Animation extérieures compatibles avec la distanciation (pétanques, jeux de balles sans contact, turnball...).
- Sorties en extérieur et en intérieur sous réserves autorisation
- Atelier de réappropriation des locaux par les jeunes / réaménagement du PAJ.
- Chantier jeunesse VVV prévu aux prochaines vacances
- TLPJ redéployé pour favoriser l'intégration de nouveaux adhérents et faciliter la participation des jeunes filles.
- Loisirs créatifs (tous).
- Soirées projection.
- Ateliers cuisine et repas : préparation individuelle et seul les jeunes de l'atelier peuvent consommer ce qui a été préparé.
- Animations numériques.
- Blind tests, quizz, mini bac...

...

Le public accueilli

« Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Cependant, il devra être fixé par l'organisateur en tenant compte du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. Le respect de la distanciation sociale nécessite des locaux adaptés et une organisation des activités qui entraînent, de fait, une limitation du nombre de jeunes susceptibles d'être accueillis dans les ACM. »

Nous préconisons, au regard de la configuration de notre local, 1 seul espace d'accueil. Le public sera accueilli sur des tranches horaires distinctes en fonction des dispositifs et des besoins recensés. Les modalités d'accueil seront différentes en fonction des dispositifs.

Nous préconisons de limiter l'accès à notre structure durant cette période de crise sanitaire, et d'accueillir dans notre local 1 groupe de 20 jeunes maximum en même temps. La volonté est de tendre à un retour à la normale dès que possible, sur décision de la collectivité, en fonction de l'évolution sanitaire.

Les jeunes n'étant pas adhérents au PAJ ne pourront plus entrer dans la structure.

Au collège, le public sera accueilli en petit groupe, constitué selon le protocole sanitaire de l'établissement, dès que la direction de l'établissement nous l'autorisera.

« Les mineurs provenant d'écoles différentes pourront être reçus au sein d'un même accueil. Cependant, la constitution des groupes d'activités devra être opérée en rassemblant les jeunes d'une même école ou groupe scolaire. »

En cette période de crise sanitaire, l'évaluation des risques nous oblige à interroger l'âge des jeunes accueillis au PAJ. En effet, des collégiens, des lycéens et des jeunes actifs ou en recherche d'emploi peuvent s'y côtoyer.

L'accueil du PAJ et son fonctionnement sont modifiés afin de mettre en place les mesures de distanciation et le protocole sanitaire :

- Port du masque obligatoire pour tous (adultes + jeunes).
- Accueil des publics, 10 ou 12 jeunes selon activité (extérieure ou intérieure).
- Développement de l'accompagnement aux projets (projets solidaires, projets numériques, de loisirs...).
- Séparation des publics en fonction des dispositifs et des tranches d'âge.
- Accueil des publics sur projet : inscription préalable.
- Accueil libre : 10 à 12 jeunes maximum en même temps.
- Activités extérieures proposées à proximité de la structure (skate park ; city stade / pas plus de 10 encadrant compris).
- Réflexion sur offre de loisirs compatible avec les règles de distanciation sociale.
- L'accès à certains outils / jeux au PAJ sera limité ou encadré, en fonction de sa désinfection possible ou non.
- Utilisation des transports publics à éviter.
- Si transport, utilisation de 1 minibus pour un nombre de 5 jeunes et 1 adultes.
- Ateliers cuisine : préparations individuelles et seul les participants à l'atelier peuvent consommer ce qui a été préparé, si il y a distribution de goûter les mercredis et samedis, et au CLAS : gâteaux en sachet + briques de jus ou compote.
- Les séjours sont annulés.

Propositions de fonctionnement	PAJ
Mardi	16h – 19h
Mercredi	13h – 18h
Jeudi	16h – 19h
Vendredi	16h – 19h
Samedi	14h – 19h

Protocole sanitaire:

Mesures sanitaires nécessaires	Assuré par
Ménage et désinfection des locaux 2 FOIS PAR SEMAINE	Collectivité
Port du masque pour le personnel	Oui – LE&C GS
Port du masque pour les jeunes	Jeunes
Gel hydro alcoolique	PAJ LE&C GS
Sacs poubelles	Collectivité
Produits d'entretiens norme EN14476	Collectivité
Lingettes désinfectantes	Collectivité
Poubelles à ouverture au pied	Collectivité
Communiquer les possibilités de fréquentation d'espaces telles infrastructures sportives	Collectivité
Rangement, réorganisation des locaux	PAJ LE&C GS
Aménagement des temps et espaces d'accueil	PAJ LE&C GS
Port du masque obligatoire pour toute personne entrant dans la structure	Jeunes et familles
Accueil à l'entrée de la structure : vérification masque, désinfection gel hydro alcoolique, inscription aux temps d'accueil, pointage des jeunes, accueil des familles	PAJ LE&C GS
Affichage des mesures de protection et de distanciation	PAJ LE&C GS
Les parents devront rester à l'extérieur (sauf exceptions).	PAJ LE&C GS
En cas de présence de symptômes, isolement et appel immédiat des parents	PAJ LE&C GS
Désinfection et nettoyage réguliers des sanitaires par l'équipe, des interrupteurs et poignées	PAJ LE&C GS

Référent sanitaire : DEGORGUE Cynthia

La structure est équipée d'un thermomètre sans contact, et les familles sont invitées apprendre la température de leur enfant avant de l'autoriser à venir sur la structure.

4. Suivis individualisés et accueil des jeunes majeurs sur des modalités adaptées :

Objectifs :

- Ecouter, sensibiliser puis responsabiliser les jeunes quand à ces règles de distanciation.
- Se réappropriier les locaux, faciliter la cohabitation des différents publics.
- Développer la pédagogie d'accompagnement au projet (collectif ou individuel).
- Prévoir un accueil respectueux des règles de distanciation sociale.
- Permettant une reprise progressive de l'activité.

Activités possibles au PAJ :

En autonomie : hors de la présence des mineurs.

- Baby-Foot (par 2), protocole de désinfection.
- Billard (par 2), protocole de désinfection.
- Console (par 2), protocole de désinfection.
- Jeu de société : protocole d'utilisation...

Ateliers collectifs :

Les ateliers collectifs en direction des 18/25 ans seront limités.

Nous préconisons, au regard de la configuration de notre local, 1 seul espace d'accueil. Le public sera accueilli sur des tranches horaires distinctes en fonction des dispositifs et des besoins recensés. Les modalités d'accueil seront différentes en fonction des dispositifs.

Propositions de fonctionnement	PAJ
Mardi et Jeudi	10h – 12h 14H – 16h

5. Les horaires et locaux / espaces d'intervention :

« L'accueil est assuré dans les locaux habituellement utilisés pour les ACM, enregistrés à cet effet auprès des DDCCS/PP. Il est néanmoins demandé aux organisateurs de privilégier l'organisation des activités dans les écoles ou des locaux proches de ces dernières afin de limiter les déplacements de mineurs ».

	PAJ/ SUIVIS INDIVIDUELS	CLAS	Travail de rue / Espace public	ACCUEIL NUMERIQUE
<i>Mardi</i>	16h – 19h	16H30 -18H30		
<i>Mercredi</i>	13h – 18h			13h – 18h
<i>Jeudi</i>	16h – 19h	16H30 -18H30		
<i>Vendredi</i>	16h – 19h	16H30 -18H30	17h – 19h	14h – 17h
<i>Samedi</i>	14h – 19h			14h – 19h

La relance de notre activité sur l'ensemble des jours d'ouverture dans les locaux du PAJ est soumis à l'obligation réglementaire d'un nettoyage / désinfection quotidien, soit du mardi au samedi.

Nous préconisons le maintien des moyens humains mis à disposition par la municipalité en termes de ménage.

6. Entretien des locaux :

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les cinq derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Le ménage aura donc lieu 2 fois par semaine le mardi et vendredi soit 2heures par semaine.

- Un nettoyage de surface sera effectué par l'équipe d'animation après chaque activité, un coup de balai ainsi que le nettoyage des tables. Les objets fréquemment touchés (poignées de portes, surfaces, sanitaires, sols, le cas échéant objets à vocation ludique ou pédagogique ...) seront quotidiennement désinfectés avec des produits spécifiques par l'équipe d'animation.
- La cuisine ne sera utilisée qu'en cas d'ateliers.
- Une feuille de nettoyage retracera tous les temps de ménages effectués pour avoir un suivi complet des tâches accomplis.
- Un affichage ainsi qu'un marquage au sol sera visible de tous afin de rappeler les différents gestes barrières à respecter.

- **Les obligations :**

Port du masque obligatoire pour toutes les personnes présentes au sein de la structure, nous demandons aux jeunes de ramener leur propre masque. Un stock de masque pour les jeunes est prévu en cas d'oubli, ils seront délivrés de façon occasionnelle. En cas d'oubli les parents seront prévenus afin que cela ne se reproduise pas.

Se désinfecter les mains dès l'entrée du PAJ et le plus souvent possible, il y aura la présence de savon en quantité suffisante pour tous ainsi que du gel hydro alcoolique. L'approvisionnement en équipements et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité (savon liquide, essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non manuelle).

- **Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM**

Dès leur arrivées les jeunes devront notifier en plus de leur prénom sur la feuille d'émergence l'heure à laquelle ils arrivent et repartent de la structure afin de pouvoir retracer en cas de contamination les liens et échantent avec les autres jeunes.

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un jeune constaté par un animateur doit conduire à son isolement. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.

Le jeune ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Pour tout cas de suspicion le siège LECGS sera informé et l'application « tous anti covid » renseigné.

- **Les activités :**

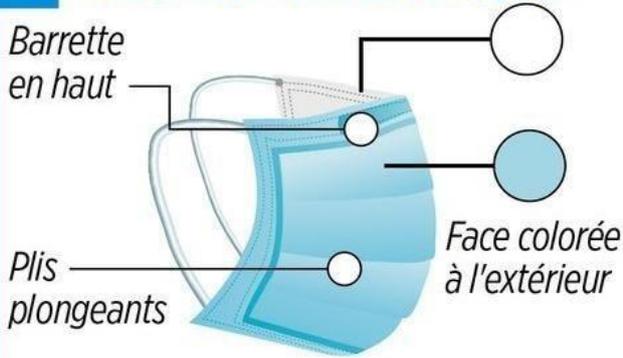
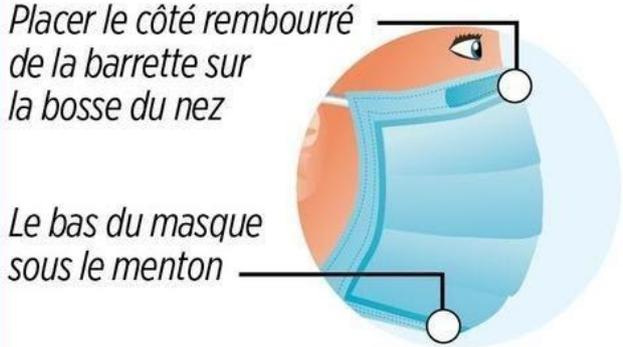
Les jeux de sociétés seront plastifiés et nettoyés après chaque utilisation, une rotation de 4 jeux par après-midi sera mise à leur disposition. Une fois les jeux utilisés ils seront mis en isolation durant une période de 5 jours. Afin de minimiser les échanges, l'utilisation des jeux de sociétés sera limitée à 5 jeunes par jeux.

Le programme d'activité proposé tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles.

Les jeux vidéo pourront être utilisés par les jeunes mais après chaque passage les animateurs s'occuperont de nettoyer les manettes avec des produits spécifiques. L'utilisation sera contrôlée par l'équipe d'animation et des affichages rappelleront la marche à suivre. Le baby-foot ainsi que la table de ping-pong seront également disponible mais géré de la même manière.

Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique et en complément des gestes barrières.

<p>1. Se laver les mains</p> 	<p>2. Prendre un seul masque</p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p>3. Respecter le sens de pose</p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</p> 
<p>5. Bien positionner le masque</p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p>6. Ajuster la bande pour le nez</p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

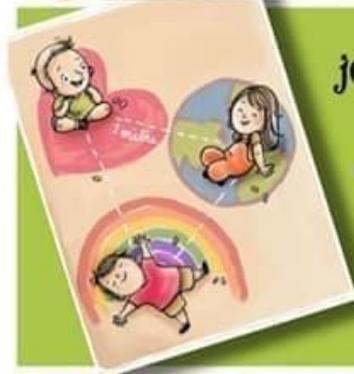
Les gestes à retenir



Je me lave
bien les
mains,
le temps
d'une petite
chanson



je tousse
et
j'éternue
dans mon
coude



je garde une
distance
d'environ
1 mètre
avec les
copains



je ne serre pas la
main et je ne
fais pas de
bisous,
mais je dis
quand même
bonjour !



j'utilise des
mouchoirs
jetables et
je les jette
à la poubelle

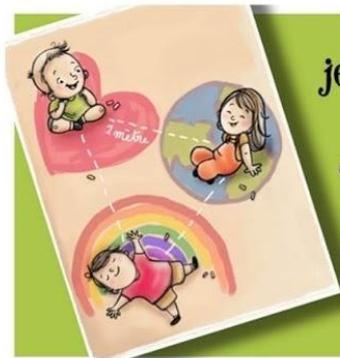


si il n'y a
pas de savon,
je me lave les
mains
avec du gel
hydroalcoolique

l'art de Flo

pour me protéger ♥
et protéger les autres ♥

les gestes à retenir



je garde une
distance
d'environ
1 mètre
avec les
copains



je ne serre pas la
main et je ne
fais pas de
bisous,
mais je dis
quand même
bonjour !



Je me lave
bien les
mains,
le temps
d'une petite
chanson



j'utilise des
mouchoirs
jetables et
je les jette
à la poubelle



je tousse
et
j'éternue
dans mon
coude

Pour me protéger
et protéger les autres !

d'artiflo

